

Participation AQHA: être concurrent.

Vous souhaitez participer à des concours AQHA mais vous ne savez pas comment procéder, ni quelle catégorie est faite pour vous?

Documents du cavalier:

Pour participer à une compétition AQHA vous devez être **membre AQHA**. Il vous sera demandé par l'organisateur de présenter votre carte individuelle de membre à jour, les documents du cheval (cf. « Participation AQHA: Documents cheval. ») ainsi qu'une attestation d'assurance Responsabilité Civile.

Les catégories du cavalier:

L'AQHA propose aux cavaliers les catégories suivantes:

- Novice Youth,
- Novice Amateur,
- Rookie Youth,
- Rookie Amateur,
- Youth,
- Amateur
- Open.

L'AFQH dans le cadre du Championnat de France Quarter Horse, propose les épreuves suivantes:

- Rookie Youth,
- Rookie Amateur,
- Youth,
- Amateur,
- Open.

Voici un repère de la progression des niveaux par rapport aux catégories FFE:

Catégories AQHA	Catégories FFE
Rookie Youth Rookie Amateur	Amateur 2
Youth Amateur	Amateur 1
Open	Amateur 1 (uniquement pour le Western Riding) Amateur Élite Pro

Vous pourrez participer à certaines catégories en fonction de votre **statut AQHA**.

Catégorie Open: adhésion AQHA générale

Le cavalier peut uniquement monter dans les classes « OPEN ».

Coût de la carte:	12 mois:	\$35	36 mois:	\$85	A vie:	\$750
-------------------	----------	------	----------	------	--------	-------

Catégorie Amateur:

Le cavalier amateur doit être âgé de 19 ans à compter du 1er Janvier de l'année en cours. Il peut concourir dans les classes « AMATEUR » et « OPEN ».

Dans les classes « AMATEUR », le cavalier doit être le propriétaire ou le locataire officiel (selon les chartes AQHA) de son cheval. Il est également possible de monter le cheval d'un membre de la famille ou du tuteur légal du cavalier.

Coût de la carte:	12 mois:	\$45	36 mois:	\$105
-------------------	----------	------	----------	-------

Le statut amateur peut être ajouté au statut général (Open) en cours d'année.

Coût de l'ajout du statut amateur:	12 mois:	\$10	36 mois:	\$20
------------------------------------	----------	------	----------	------

Catégorie Youth:

Le cavalier doit avoir 18 ans ou moins au 1er janvier de l'année en cours. Il peut concourir dans les classes « YOUTH » et « OPEN ».

Dans les classes « YOUTH », le cavalier doit être le propriétaire ou le locataire officiel (selon les chartes AQHA) de son cheval. Il est également possible de monter le cheval d'un membre de la famille ou du tuteur légal du cavalier.

Coût de la carte:	12 mois:	\$15	36 mois:	\$35	Jusqu'à 18 ans:	\$50
-------------------	----------	------	----------	------	-----------------	------

Catégorie Rookie:

Le statut de Rookie est basé sur les résultats du cavalier et du cheval depuis le début en compétition. Le cheval ou le cavalier doit avoir gagné moins de 10 points AQHA (visible sur <https://aqha.com/journal/resources/exhibitors/find-your-level/>) dans cette classe. Ce statut est valable du 1er janvier au 31 décembre.

Aucune condition de propriété entre le cavalier et le cheval est nécessaire pour les classes « ROOKIE YOUTH » et « ROOKIE AMATEUR ». Le cheval peut participer avec plusieurs concurrents à la fois sur le même concours, y compris son propriétaire. Cependant, le cheval pourra participer qu'une seule fois par classe.

Les classes rookies peuvent être séparées ou couplées avec la même classe Novice. Un cavalier pourra participer à deux classes si son statut le permet. Les étalons ne sont pas autorisés dans les classes Rookies. Les classes Halter Rookies sont toujours « All Ages » et ne peuvent pas être groupées avec un autre niveau. Elles ne seront pas comptabilisées pour des titres de Réserve et Grand Champion Halter.

Le cavalier doit avoir au moins 19 ans au 1er janvier de l'année en cours pour participer aux épreuves « **ROOKIE AMATEUR** ». Il pourra participer aux épreuves « OPEN », « AMATEUR » et « NOVICE AMATEUR ».

Le cavalier doit avoir 18 ans ou moins au 1er janvier de l'année en cours pour participer aux épreuves « **ROOKIE YOUTH** ». Il pourra participer aux épreuves « OPEN », « YOUTH » et « NOVICE YOUTH ».

Catégorie Novice:

Le cavalier, Amateur ou Youth, n'ayant pas obtenu 25 points AQHA dans la discipline peut demander le statut Novice. Le cheval peut être monté sans condition de propriété avec le cavalier.

La différence entre les niveaux novice et youth ou amateur ne permet pas de proposer deux niveaux réellement différents. La discussion est en cours avec l'AQHA pour modifier cette échelle. L'AFQH a choisi de ne plus proposer ces catégories (exception en 2017 pour le show préparatoire de la Youth and Amateur European Team Cup sous l'égide de la FEQHA).

Le cavalier devra remplir un formulaire supplémentaire à son adhésion AQHA pour obtenir le statut Novice (cf. AQHA Novice Application). Ce statut est gratuit.

Le cavalier doit avoir au moins 19 ans au 1er janvier de l'année en cours pour participer aux épreuves « **NOVICE AMATEUR** ». Il pourra participer aux épreuves « OPEN » et « AMATEUR ».

Le cavalier doit avoir 18 ans ou moins au 1er janvier de l'année en cours pour participer aux épreuves « **NOVICE YOUTH** ». Il pourra participer aux épreuves « OPEN » et « YOUTH ».

Association Française du Quarter Horse

<http://www.afqh.org>

contact.afqh@gmail.com

Présidente : Michèle Pfender - +33(0)6.45.77.71.84

Secrétaire : Simon Manceau - +33(0)6.95.50.25.30

7 Rue Général Porson

55800 LAHEYCOURT

Coordinateur des compétitions AQHA pour l'AFQH : Guillaume Vogel - +33(0)6.16.36.46.07 - guillaume.vogel.94@gmail.com